DOSSIER DE PRESSE

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE GÉNÉRATIONS FRAGILES

AVRIL 2019

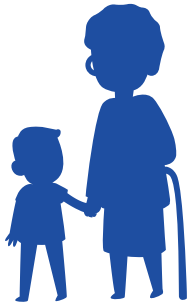

GÉNÉRATIONS FRAGILES

ALLIANCE VITA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éléctions européennes : Alliance VITA alerte les candidats sur les générations fragiles

Alliance VITA lance, le 28 avril 2019, la campagne européenne « Générations fragiles » pour alerter les candidats sur les défis sociaux et humanitaires communs à tous les pays européens et révèle, à l'appui de ce lancement, un sondage Ifop qui fait apparaître qu'Allemands et Français réclament une Europe plus « humaine et sociale » et moins « économique et financière ».

En même temps que le vieillissement de la population devient un défi majeur pour tous les pays du continent européen, l'Europe et la France sont menacées par le déclin démographique. Parce que l'Europe a autant besoin d'une nouvelle génération que de la richesse de ses aînés, il est urgent **de se mobiliser pour toutes les générations fragiles** et de favoriser les solidarités entre les générations.

• La solidarité entre générations plébiscitée par les Français et les Allemands

C'est l'enseignement du sondage Ifop publié le 28 avril 2019 sur les défis démographiques européens **en France et en Allemagne**, commandité par Alliance VITA.

La majorité des Français et des Allemands pense qu'il faudrait développer les modes d'accompagnement à la dépendance et valoriser la solidarité entre les générations à l'issue des élections du 26 mai prochain. Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion de l'Ifop, souligne que : « *Si le rapport des Français et des Allemands au vieillissement de la population est assez proche malgré quelques nuances, leurs regards respectifs sur les enjeux liés à la natalité sont en revanche très différents.* » On note « **l'anxiété française spécifique face à l'avenir** » citée par 52% des Français contre 36% en Allemagne.

Mais surtout, en écho au grand débat national qui vient de se dérouler en France, **la très grande majorité des Français (78 %) considère que l'Europe est devenue trop économique et financière et pas assez humaine et sociale. Même constat pour les Allemands (71%)** malgré des situations économiques et sociales très différentes.

• 10 propositions solidaires pour l'Europe

Parce que la vraie richesse de l'Europe, ce sont les femmes et les hommes qui la composent, Alliance VITA a synthétisé 10 constats sur ces sujets, pour porter 10 propositions à l'attention des électeurs et des futurs élus européens. Dans 140 villes en France, 1 100 volontaires de l'association diffuseront un livret argumentaire pour que la protection et le soutien des citoyens les plus vulnérables soient au cœur des préoccupations en France et en Europe. La campagne se développera également sur internet.

A cette occasion, Alliance VITA recueillera également l'avis des Français sur les enjeux de solidarité entre générations. Un geste solidaire simple sera proposé avec le cadeau d'une carte personnalisable à écrire à une connaissance d'une autre génération.

www.alliancevita.org/europeennes2019/

ÉDITO

Tugdual Derville

Cela ne devrait faire mystère pour personne : les Européens en général, et les Français en particulier, estiment que **la construction européenne s'est trop centrée sur l'économie ou la finance et trop peu sur l'humanité et la question sociale.** C'est ce que révèle le sondage IFOP sur les défis démographiques de l'Europe commandité par Alliance VITA à l'occasion des élections européennes du 26 mai prochain. La désaffection pour l'idée de l'Europe s'explique largement par le décalage entre les sujets qu'elle traite et les aspirations populaires.

Devant la crise d'identité, mais aussi démographique qui secoue le « vieux continent », **les européens sont de plus en plus conscients des conséquences dramatiques des fractures qui isolent les générations**, toujours au détriment des plus fragiles : personnes âgées seules, jeunes familles peinant à entrer dans la vie active, adultes qu'une maladie ou la dépendance exclut du reste de la société.

Le vieillissement et la dénatalité vont de pair et entrent en résonance avec la peur de l'avenir. Ils nécessitent de nouvelles solidarités intergénérationnelles : d'un côté en direction des personnes âgées, avec l'invention de nouveaux modes d'accompagnement des personnes âgées dépendantes, d'un autre côté en direction des

jeunes, avec une politique d'aide aux familles, à l'accueil des jeunes enfants et à l'entrée dans la vie active.

Plus généralement, seul un **autre regard sur les relations humaines, valorisant la complémentarité et la solidarité entre les générations,** permettrait de redonner aux habitants de l'Europe le goût de l'avenir, inversant le cycle mortifère dans lequel nombre d'entre eux se sentent entraînés.

Alliance VITA, appuyée sur ses services d'aide et d'écoute, a décidé de lancer **une campagne d'enquête et de sensibilisation** qui prône **10 propositions en faveur des « Générations fragiles », déduites de 10 constats.**

À partir d'aujourd'hui, les volontaires de l'association **recueillent l'avis des Français sur les raisons de l'exclusion des Générations fragiles,** les priorités et changements que doit porter l'Union Européenne, pour qu'elles prennent toute leur place dans la société.

100.000 livrets diffusés par les volontaires d'Alliance VITA aux passants pendant toute la campagne électorale les incitent à s'informer sur les difficultés des « Générations fragiles », à promouvoir ces priorités mais aussi à « passer immédiatement à l'acte », de façon à la fois symbolique et pratique, en adressant la carte postale que nous leur offrons à une personne d'une autre génération.

Tugdual Derville
Délégué général d'Alliance VITA

SONDAGE

Regards franco-allemands sur les défis démographiques de l'Europe

Selon un sondage IFOP exclusif sur les défis démographiques en Europe, Français et Allemands sont pessimistes face à l'Union Européenne en la considérant trop « économique et financière et pas assez humaine et sociale » (78% en France, 71% en Allemagne). Face au vieillissement, ils privilégient en premier des mesures de solidarité (62% des citations chez les Français, 50% chez les Allemands). En revanche, face au déclin de la natalité, les différences se creusent : la peur de l'avenir influence bien plus les Français avec 52% des citations, contre seulement 36% en Allemagne.

QUESTION 1 – En France et en Allemagne

Dans beaucoup de pays d'Europe, l'isolement des personnes âgées est devenu un grave problème de société. D'ici 2050, le nombre des personnes de 80 ans et plus devrait pratiquement doubler. Selon vous, dans quelle direction l'Europe issue des élections du 26 mai prochain doit-elle s'orienter pour affronter cette situation ? Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui vous semble la plus prioritaire :

	Français	Allemand
Il faudrait encourager la natalité	16%	20%
Il faudrait valoriser la solidarité entre les générations	62%	50%
Il faudrait favoriser la venue de populations extra-européennes plus jeunes	11%	16%
Il faudrait développer les modes d'accompagnement à la dépendance	68%	62%
Il faudrait accroître le recours à l'euthanasie pour les personnes âgées qui le demandent	24%	29%
Vous ne savez pas	8%	11%

QUESTION 2 – En France et en Allemagne

En Europe, les couples ont en moyenne un enfant de moins qu'ils ne le voudraient. Selon vous, quelle est la raison principale de ce décalage entre le désir et la réalité ?
En premier ? En second ?

	Français	Allemand
Les conditions de vie difficiles pour les familles	52%	46%
La faiblesse des politiques familiales, l'insuffisance des aides accordées aux familles avec enfants	16%	46%
La peur de l'avenir	52%	36%
Le déclin général du continent européen	13%	7%
L'individualisme actuel	19%	25%
L'âge tardif de l'entrée dans la vie active	38%	25%
Vous ne savez pas	5%	7%

QUESTION 3 – En France et en Allemagne

La crise sociale et le mouvement de contestation des gilets jaunes en France montrent qu'une partie des peuples européens se sentent exclus du développement économique et en situation de précarité sociale.

Pour certains observateurs, l'Europe est devenue aujourd'hui trop économique et financière et pas assez humaine et sociale. Vous personnellement, êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec cette opinion ?

	Français	Allemand
Tout à fait d'accord	39%	30%
Plutôt d'accord	39%	41%
Plutôt pas d'accord	12%	13%
Pas d'accord du tout	4%	3%
Vous ne savez pas	6%	12%

ANALYSE DE JÉRÔME FOURQUET

Regards franco-allemands sur les défis démographiques de l'Europe

Synthèse ifop pour alliance vita - 24 avril 2019

À quelques semaines des élections européennes du mois de mai 2019, Alliance Vita a souhaité connaitre l'opinion des Français et des Allemands sur les grands enjeux démographiques. Cette enquête révèle des conceptions convergentes quant aux solutions à apporter au vieillissement des populations, mais divergentes sur les questions liées à la natalité.

Face à la problématique de l'isolement des personnes âgées, les Français et les Allemands retiennent la même hiérarchie entre les solutions proposées dans l'enquête en privilégiant largement des logiques de solidarité (plus de 50% des citations pour « *développer des modes d'accompagnement de la dépendance* » et « *valoriser la solidarité entre les générations* »), à des logiques d'ajustement des équilibres démographiques (moins de 30% des citations pour « *accroître le recours à l'euthanasie pour les personnes âgées qui le demandent* » ; moins de 20% pour « *favoriser la venue de populations extra- européennes plus jeunes* » et « *encourager la natalité* »). Le principe de la solidarité intergénérationnelle reste donc dominant parmi les opinions françaises et allemandes lorsqu'il s'agit d'envisager la prise en charge du grand âge. On notera par ailleurs que dans les deux pays, le recours à une population extra-européenne plus jeune, option mise en avant par la Commission européenne notamment au moment de la crise des migrants débutée en 2015, n'est cité qu'en dernier recours.

Au-delà de cette hiérarchie commune on observe en revanche des différences de niveaux d'adhésion à chaque solution selon les peuples. Ainsi,

les Français adhèrent plus fortement aux logiques solidaires - 62% sont pour « *valoriser la solidarité entre les générations* », contre 50% chez les Allemands, soit 12 points d'écart – mais semblent légèrement plus distants face à l'euthanasie (24% contre 29% pour les Allemands), l'immigration (11% contre 16% pour les Allemands) ou une politique nataliste (16% contre 20% pour les Allemands). On peut probablement voir au travers de l'écart important entre Français et Allemands au sujet de la solidarité intergénérationnelle, un effet du développement plus important de la retraite par capitalisation en Allemagne qui porte l'idée de solutions plus individuelles face au vieillissement de la population.

Si le rapport des Français et des Allemands au vieillissement de la population est assez proche malgré quelques nuances, **leurs regards respectifs sur les enjeux liés à la natalité sont en revanche très différents.** Ainsi en France, pays à la politique familiale plus volontariste et au taux de natalité parmi les plus hauts d'Europe, les raisons associées à un éventuel décalage entre le désir d'enfant et le nombre réel d'enfants dans un couple sont d'abord perçus comme étant d'ordre économique et psychologique. **Les Français retiennent ainsi à égalité « *les conditions de vie difficiles pour les familles* » (52% des citations) et « *la peur de l'avenir* » (52%) comme les principales raisons expliquant le décalage entre le désir d'enfant et les naissances effectives. Si les Allemands mettent également « *les conditions de vie difficiles pour les familles* » en haut de classement (46%), c'est cette fois-ci à égalité avec « *la faiblesse des politiques familiales, l'insuffisance des aides accordées aux familles avec enfants* » (46% contre 16% seulement en France).** On mesure ici la différence de moyens accordés aux politiques familiales de part et d'autres du Rhin, les femmes allemandes devant bien plus que les femmes françaises cesser leurs activités professionnelles pour pouvoir élever leurs enfants, faute notamment de structures de garde suffisantes. Même si l'Allemagne a nettement renforcé sa politique familiale ces dernières années (quand dans le même temps celle de la France devenait moins généreuse),

on perçoit à la lecture de ces chiffres les écarts de perception existants sur ce sujet entre les deux pays, ces écarts de perception jouant en partie sur le dynamisme démographique des deux populations.

Hormis cette différence majeure, on note également **l'anxiété française spécifique face à l'avenir - 52% des citations contre 36% en Allemagne** – et le sentiment que les jeunes Français entrent plus tardivement dans la vie active que les Allemands (ce qui retarderait leur capacité à faire des enfants) : 38% des citations en France contre 25% en Allemagne.

On observe enfin que, **malgré des situations économiques et sociales très différentes** (3,2% de chômage en Allemagne, 8,8% en France), **Français et Allemands partagent un regard pessimiste sur la construction européenne, décrite comme « *trop économique et financière et pas assez humaine et sociale* »** (78% d'accord en France, 71% en Allemagne), même si les Allemands expriment ce jugement avec un peu moins d'intensité (30% tout à fait d'accord contre 39% en France). Par-delà ce consensus, il est intéressant de constater néanmoins des nuances selon les catégories de population : alors qu'en France les plus jeunes sont aussi critiques que leurs aînés (76% pour les moins de 35 ans contre 79% pour les plus de 35 ans), le clivage générationnel est un peu plus marqué en Allemagne (65% pour les moins de 35 ans contre 73% pour les plus de 35 ans). Inversement **sur le plan politique, la France est plus clivée (86% à gauche contre 77% à droite), que l'Allemagne (77% à gauche contre 72% à droite).**

Jérôme Fourquet
Directeur du département Opinion

David Nguyen
Directeur Conseil pôle Opinion et Stratégies

FOCUS PAR CAROLINE ROUX

La directive pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants

Pourquoi cette directive ?

Le Parlement européen a voté, le 4 avril 2019, une directive[1] pour « *l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants* ».

Cette directive s'inscrit dans les principes du socle européen des droits sociaux, approuvé conjointement par le Parlement européen, le Conseil européen et la Commission le 17 novembre 2017, lors du sommet social pour des emplois et une croissance équitable organisé à Göteborg en Suède.

Si cette directive a pour but d'encourager l'égalité entre les femmes et les hommes et d'accompagner les parents dans leurs responsabilités familiales, elle vise également à prendre en compte l'évolution démographique du fait du vieillissement de la population en Europe. La pression qu'elle engendre sur les finances publiques nécessite de répondre au besoin de soins apportés aux proches appelés à croître, comme l'indique le texte en préambule.

Les Etats membres ont trois ans pour transposer ce texte au niveau national.
C'est la première fois que la législation de l'Union Européenne reconnaît le rôle des aidants et leur accorde des droits[2].

Quelle est la législation en France ?

Certains pays, dont la France, font mieux que les durées minimales prévues par l'Europe. En France, le congé paternité et d'accueil de l'enfant[3] a été fixé à 11 jours calendaires le 1er janvier 2019 ; c'est un congé

1 http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2019-0348_FR.pdf?redirect
2 https://eurocarers.org/directive-on-work-life-balance-a-game-changer-for-informal-carers/

facultatif qui peut être pris à la suite du congé de naissance de 3 jours ou séparément. Par ailleurs, après une réforme de 2015 du congé parental incluse dans la loi de financement de la Sécurité sociale dont l'objectif était de mieux répartir le congé parental entre les deux parents, ce dernier a été réduit à 2 ans si la mère est seule à le prendre (il est toujours de 3 ans, si le père prend aussi une année). Un rapport publié le 26 février 2019 par le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge fait le constat de l'échec de cette réforme : les auteurs préconisent de ré-étudier ce congé qui a pénalisé le libre choix des parents.

Le congé de proche aidant existe également déjà en France ; il permet de s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité. Sa durée est de 3 mois, renouvelable jusqu'à une année entière sur l'ensemble de la carrière du salarié. Ce congé n'est pas rémunéré : cependant la durée du congé est prise en compte pour le calcul des avantages liés à l'ancienneté. Le salarié conserve également le bénéfice de tous les avantages qu'il avait acquis avant le début du congé.

Enfin, il a été créé un congé de solidarité familiale, pour des personnes assistant un proche gravement malade en fin de vie. Sa durée est de 3 mois, renouvelable une fois. Une allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie est versée pendant 21 jours maximum.

Est-ce que cette directive va dans le bon sens ?

Ces engagements, même a minima, font de l'Europe une institution pionnière en matière de conciliation des aspirations sociales et des intérêts économiques. C'est un encouragement à prendre en compte tous les services informels gratuits qui irriguent nos sociétés européennes et donc les solidarités naturelles contre la tentation individualiste. Reconnaitre le bienfait de ces aides de proximité en favorisant le plus possible le libre choix des parents et des aidants ne peut qu'être favorable au dynamisme économique et au bien-être des citoyens européens.

3 https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3156

Les principales dispositions de la directive :

QUE VA AMÉLIORER LA NOUVELLE DIRECTIVE ?

	Loi actuelle de l'UE	Impact de la nouvelle directive
Congé Paternité	Aucun standard minimum pour le congé paternité au niveau européen.	Droit à dix jours de congé paternité au moment de la naissance de l'enfant. Le congé paternité sera indemnisé au moins au même niveau que le congé maladie.
Congé parental	Au moins quatre mois de congé par parent, dont 1 mois qui n'est pas transférable entre parents. Pas de règle minimum d'allocation ou d'indemnisation.	Possibilité de quatre mois de congé parental par parent, dont deux mois qui ne sont pas transférables entre les parents. Les parents peuvent demander ce congé sous différentes formes (temps plein, temps partiel, ou de manière fragmentée). Les deux mois non transférables seront compensés à un niveau défini par les états membres
Congé de proche aidant	Pas de standard minimum pour les aidants dans l'Union Européenne (hormis les cas de force majeure, qui permettent de prendre un court temps de congé pour des raisons familiales imprévues et impératives)	Tout travailleur a droit à un congé de proche aidant de 5 jours par an.
Flexibilité des arrangements au travail	Droit de demander des heures de travail réduites et/ou flexibles au retour du congé parental. Droit de demander un temps partiel qui concerne tous les travailleurs.	Droit pour Les parents qui travaillent avec des enfants d'un âge inférieur à au moins 8 ans, ainsi que tous les aidants, de demander les arrangements de travail suivants : - réduction d'heures de travail - heures de travail flexibles - possibilité de télétravail

Caroline Roux
Directrice de VITA International

Source : A new start to support work-life balance for parents and carers (2019) - traduction Alliance VITA.
https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1311&langId=en&moreDocuments=yes

PRÉSENTATION
Alliance VITA

alliance VITA
Solidaires des plus fragiles

Depuis plus de 25 ans, Alliance VITA agit pour la protection de la vie et de la dignité humaine avec 2 missions :

AIDER

les personnes en difficulté confrontées aux épreuves de la vie, avec nos 2 services d'écoute SOS Bébé et SOS Fin de vie.

SOS BÉBÉ
pour toutes les questions liées à la maternité (fausses couches, grossesses imprévues, IVG, handicap, infertilité…).

sosbébé
écouter informer aider

www.sosbebe.org

SOS FIN DE VIE
pour apporter aide et soutien aux personnes malades ou en fin de vie, à leurs proches, aux soignants ainsi qu'aux personnes endeuillées…

sos fin de vie
ÉCOUTER, RELIER, ACCOMPAGNER

www.sosfindevie.org

SENSIBILISER

le grand public et les décideurs à la protection des plus fragiles par des actions multiples.

- **Décryptage des enjeux de l'actualité bioéthique** au niveau national et international, avec des publications, des études, des prises de paroles médiatiques, des rencontres avec les décideurs politiques et des auditions auprès des instances publiques.
- **Action de sensibilisation et d'alerte,** par des conférences, des enquêtes de rue et des mobilisations d'envergures nationale et internationale.
- **Formation** avec l'organisation notamment de l'Université de la Vie, suivie chaque année par plus de 7000 personnes dans près de 150 villes en France et à l'étranger.
- **Coopération internationale** avec d'autres associations.

PRÉSENTATION
VITA international

Depuis 2014, Alliance VITA a créé une branche spécifique dédiée à l'International : « **VITA International** » et ouvert un bureau à Bruxelles, au centre de l'Europe, **lieu de rencontres et de coopérations internationales sur les enjeux bioéthiques européens.**

Aujourd'hui, son rayonnement ne fait que s'intensifier grâce à des correspondants étrangers à Londres, Zurich, Beyrouth, Lausanne et Rome. Et depuis 2015, la formation bioéthique d'Alliance VITA (Université de la vie), s'exporte à l'étranger avec des sessions organisées dans une vingtaine de pays.

Depuis juin 2018, Alliance VITA est accréditée par l'ONU avec un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU.

Cette instance de l'ONU est en charge notamment des politiques de population et de développement, de la condition de la femme ou de la science et de la technologie au service du développement.

De nouvelles opportunités et de nouveaux défis à relever pour Alliance VITA.

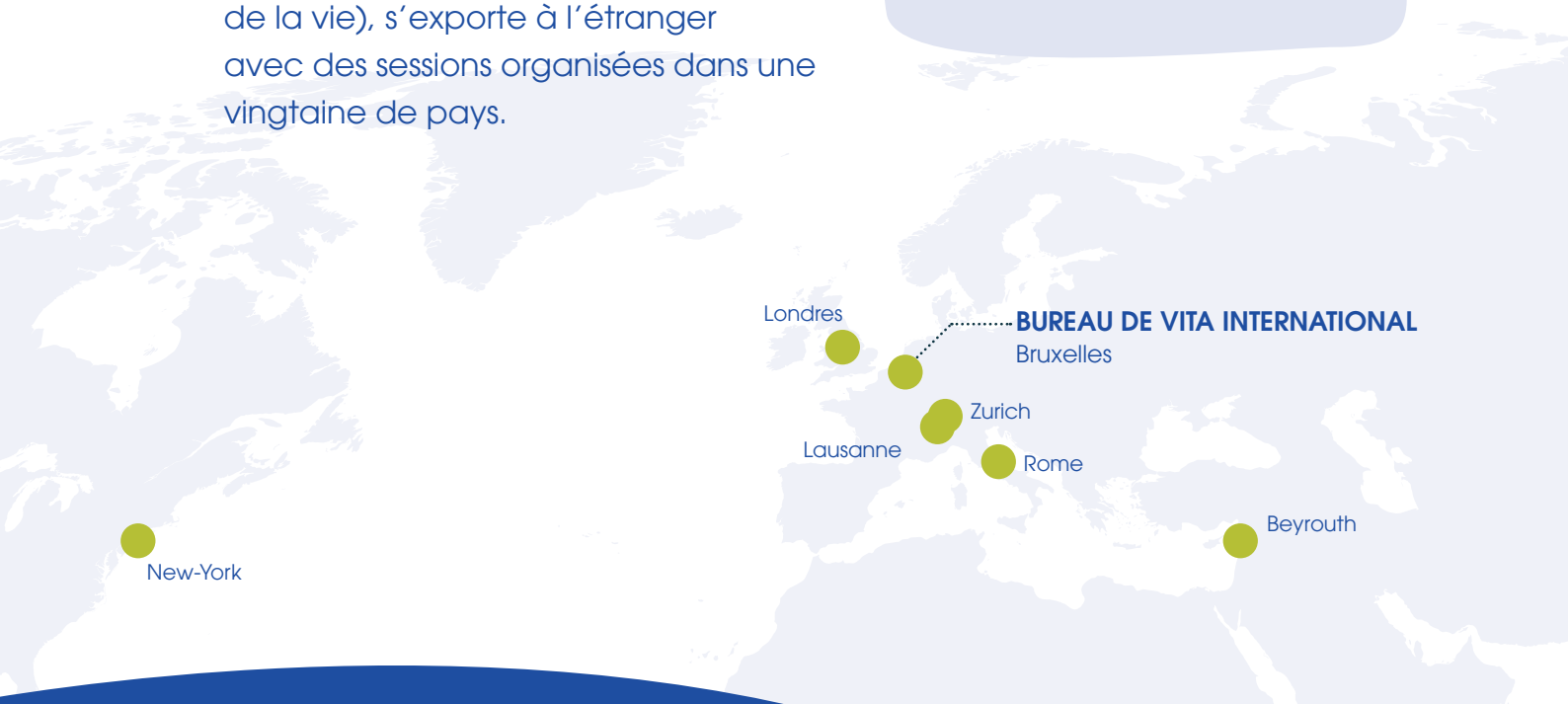

L'ÉQUIPE

Président : François-Xavier PÉRÈS

Délégué général : Tugdual DERVILLE

Déléguée générale adjointe & directrice de VITA International : Caroline ROUX

139 ÉQUIPES MOBILISÉES

Lancement de la campagne nationale

01. Bourg-en-Bresse
01. Côtière de l'Ain
01. Pays de Gex
02. Aisne
03. Moulins
04. Digne-les-Bains
06. Cagnes sur Mer
06. Nice Colline
06. Nice Ville
08. Charleville-Mézières
09. Pamiers
12. Millau
13. Aix en Provence
13. Aubagne
13. Marseille Centre Vieux Port
13. Marseille Prado
13. Pennes Mirabeau
14. Caen
17. La Rochelle
18. Bourges
19. Brive
20. Bastia
21. Beaune
21. Dijon
22. Tréguier
24. Périgueux
25. Besançon
26. Montélimar
26. Valence
27. Vernon
28. Chartres
29. Brest
29. Morlaix
30. Nîmes
31. Balma
31. Toulouse
32. Gers
33. Bordeaux
33. La Teste
33. Léognan
33. Libourne
33. St Médard en Jalles
34. Montpellier
35. Rennes
36. Châteauroux
37. Tours Centre
37. Tours Nord
38. Bourgoin-Jallieu
38. Grenoble
38. St Marcellin
43. Le Puy en Velay
44. La Baule
44. Nantes
44. Pornic
44. Vertou
45. Orléans
47. Agen
49. Angers
50. Avranches
50. Cherbourg
50. Saint Lô
51. Châlons-en-Champagne
51. Reims
53. Laval
54. Nancy
56. Lorient

56. Vannes

57. Metz

58. Nevers

59. Jeumont

59. La Madeleine

59. Lille

60. Compiègne

60. Senlis

61. Alençon

61. Flers

62. Arras

62. Bapaume

62. Boulogne-sur-Mer

63. Clermont-Ferrrand

63. Riom

64. Bayonne

64. Pau

65. Tarbes

67. Strasbourg

68. Mulhouse

69. Brignais

69. Ecully

69. Lyon Bellecour

69. Lyon Charité

69. Lyon Croix Rousse

69. Lyon Lafayette

69. Lyon Mont d'Or

69. Lyon Point du Jour

71. Paray le Monial

72. Le Mans

73. Chambéry

74. Annecy

74. Thonon les Bains

75. Paris 06

75. Paris 15

75. Paris 17

76. Fécamp

76. Le Havre

76. Rouen

77. Bois le Roi

77. Combs La Ville

77. Fontainebleau

77. Meaux

78. Fontenay le Fleury

78. Le Chesnay Bel Air

78. Le Chesnay St Antoine de Padoue

78. Louveciennes

78. Rambouillet

78. St Germain en Laye

78. Versailles Château

78. Versailles Porchefontaine

78. Versailles Rive Gauche

78. Viroflay

79. Niort

80. Amiens

81. Tarn

82. Montauban

83. Draguignan

83. Toulon

84. Mirabeau

84. Orange

85. Vendée

86. Poitiers

89. Sens

90. Belfort

91. Brunoy

92. Asnières

92. Bois Colombes

92. Levallois-Perret

92. Neuilly

92. Antony

93. Seine Saint Denis

94. Créteil

SUPPORT
Le dépliant

QUESTIONNAIRE
L'enquête de rue

Cette enquête de rue est effectuée par nos membres VITA dans plusieurs villes de France

Vous êtes : o Un homme o Une femme

Année de naissance : .....

Nationalité : .....

Quelle est selon vous la plus grande faiblesse actuelle de l'Europe ? *(Une seule réponse possible)*

o Son manque de dynamisme **économique**
o Ses divisions **politiques**
o Son déclin **démographique**
o Ses fractures **sociales**
o Autre, précisez : .....
o Ne se prononce pas

Quelle doit être selon vous la priorité pour les pays de l'Union Européenne ? *(Une seule réponse possible)*

o La croissance **économique** et financière
o Des avancées techniques et **scientifiques**
o Des progrès en matière de **sécurité** intérieure
o Une nouvelle **solidarité** entre les générations
o Autre, précisez : .....
o Ne se prononce pas

Quelles sont selon vous les deux raisons principales qui peuvent conduire les jeunes et les personnes âgées à se sentir exclues de la société, isolées ou discriminées ?

Raison 1
o La crise **économique**
o Les injustices **entre générations**
o L'**individualisme** ou l'égoïsme
o Le manque de **confiance** en l'avenir
o Les **fractures** familiales
o Autre, précisez : .....
o Ne se prononce pas

Raison 2
o La crise **économique**
o Les injustices **entre générations**
o L'**individualisme** ou l'égoïsme
o Le manque de **confiance** en l'avenir
o Les **fractures** familiales
o Autre, précisez : .....
o Ne se prononce pas

Selon vous, les propositions ci-dessous aideraient-elles les personnes les plus fragiles à prendre toute leur place dans la société ? *(Une seule réponse possible)*

o De nouvelles **aides sociales**
o Une implication plus forte de **bénévoles**
o Un mode de vie rapprochant les **générations**
o Un **changement de regard** sur les plus fragiles
o Autre, précisez : .....
o Ne se prononce pas

WWW.ALLIANCEVITA.ORG

© ALLIANCE VITA - AVRIL 2019